

LE FRANCO-CANADIEN

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

I. Bouguignon, Imprimeur-Propriétaire.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Du Pays.)

Les Batisses d'Ottawa.

(Suite.)

DE QUELQUES DÉTAILS UN PEU SCABREUX.

Entrons maintenant dans le palais législatif et examinons un peu minutieusement les détails, la nature et la qualité de l'ouvrage.

Nous voici sous la tour d'entrée.

Cette tour est au centre de la façade principale du palais législatif. Elle a 26 pieds de front sur 22 de profondeur, et doit atteindre une élévation de 160 à 180 pieds. Elle doit servir de portique à l'entrée principale et peut admettre le passage d'une voiture par ses deux grandes ouvertures latérales. Une ouverture de même dimension que les deux autres correspond à la porte d'entrée de l'édifice; c'est-à-dire que le rez-de-chaussée de la tour est percé de trois ouvertures ce qui fait que les deux angles extérieurs sont supportés sur deux piliers.

Les architectes ordinaires, ceux qui ne mettent pas leur bon sens dans leur poche pour dessiner des plans et surtout pour les exécuter, essaient tout simplement prolongé jusqu'au socle ces deux piliers en les construisant, en terre, un peu plus forts que dans leur partie supérieure. Supposant 5 pieds de diamètre à la partie des piliers qui se trouve hors de terre, il est clair qu'un diamètre de sept pieds pour la partie souterraine eût été parfaitement suffisant pour leur donner toute la force nécessaire.

Eh bien on n'a rien fait de cela, parce que le bon sens l'indiquait trop clairement; et voici l'idée lumineuse que l'on a réalisée.

Pour soutenir une tour dont les murs sont entièrement évidés à leur partie inférieure par l'ouverture du devant et les deux ouvertures latérales, on a construit un massif de maçonnerie de 42 pieds sur 40, plein partout, et dont l'épaisseur est de 10 à 14 pieds.

Voilà donc un massif contenant au moins 200 toises de maçonnerie là où deux piliers contenant 6 toises au plus chacun eussent été parfaitement suffisants? Pourquoi cet énorme bloc de maçonnerie pour soutenir le vide intérieur de la tour?

Pourquoi lui faire déborder la tour de six pieds de tous côtés?

La tour elle-même, en lui supposant 160 pieds de hauteur, ne pouvait pas contenir plus de 280 toises de maçonnerie; eh bien on double presque la quantité d'ouvrage à faire au moyen d'une fondation inutile! N'est-il pas évident que le pillage est au fond de cette lumineuse idée?

Entrons maintenant dans le vestibule. C'est une pièce assez monumentale mais très modérément éclairée, où nous remarquons un mur de quatre pieds d'épaisseur sur à peu près quarante de longueur. Ce mur supporte un rang de colonnettes, en pierre d'Ohio, qui sépare en deux le vestibule dans le sens de sa longueur, et derrière lequel

doivent être placées les rampes d'escaliers qui, partant du centre, monteront à droite et à gauche. Les bases de ces colonnettes ont environ 16 pouces carré, et ont ce mur de 4 pieds d'épaisseur pour point d'appui. Eh bien le croira-t-on, on ne les a pas même mises à l'aplomb du mur; elles le débordent de 5 pouces! Comme les colonnettes forment une seule pièce avec leur base, ce porte-à-faux ne nuit peut-être pas, ici, à la solidité de l'ouvrage, mais le fait de ne pas les avoir mises au moins à l'aplomb du mur de support prouve que ni les constructeurs, ni les architectes, ni les surveillants du gouvernement n'étaient des gens compétents.

D'abord, pourquoi cet énorme mur de quatre pieds d'épaisseur pour supporter un rang de minces colonnettes surmontées elles mêmes d'un mur évidé par des ouvertures en ogive? Puis pourquoi un porte-à-faux d'autant plus choquant que le mur est plus épais et offrait conséquemment un appui plus facile à utiliser? Après avoir vu, dans la tour qui forme l'entrée du vestibule, un massif de plus de 200 toises de maçonnerie inutile, on ne reprend pas sa bonne humeur à voir ce gros mur, aussi inutile en grande partie, qui semble n'être si épais que pour rendre le porte-à-faux des colonnettes plus choquant!

Mais ici ceux qui vous accompagnent vous disent:—Ah, soyez tranquille, vous verrez bien mieux encore, dans un instant.

Dans les deux angles du fond du vestibule, vous observez ensuite deux énormes massifs circulaires de maçonnerie, d'à peu près huit pieds de diamètre et d'environ 16 à 17 pieds de hauteur à partir de la base de la fondation. Ils sont placés là pour recevoir le plancher qui, partant du haut des escaliers, en arrière de la colonnade, rentre dans le vestibule en faisant retour sur ses angles pour donner passage dans les pièces voisines.

Pourquoi encore ces deux énormes massifs pour supporter un simple plancher? Est-ce qu'un mur circulaire d'un pied d'épaisseur ne suffisait pas?

Eh bien ce n'est pas tout. Une fois les massifs finis, on s'est aperçu qu'ils n'étaient pas encore assez grands. On va donc leur ajouter une ceinture de 18 pouces! Tout immenses qu'ils sont, il faut encore les mettre dans un étui. Or l'étui seul eût été plus que suffisant pour supporter un plancher de dix pieds d'étendue; les deux massifs tels qu'ils sont, sont donc de la maçonnerie perdue; Voilà maintenant ce que nous allons voir à chaque pas, de l'ouvrage inutile, mais pour lequel on a demandé et souvent obtenu trois, quatre, cinq, six et jusqu'à sept fois le prix qu'il valait réellement. Mais n'anticipons pas.

Une fois sorti du vestibule et entré dans l'intérieur de l'édifice, surtout dans le soubassement, on a devant soi, dans toutes les directions, un nombre tellement formidable de chambres grandes et petites, de passages souterrains, de corridors se croisant en tous sens,

de couloirs secrets de toutes dimensions, qu'il vous vient à l'idée que si vous n'aviez pas de guide vous auriez peut-être le temps d'y mourir de faim avant de retrouver la sortie.

Plus de trois quarts de ces corridors et de ces pièces seront obscurs, et comme il faudra nécessairement y passer, on y tiendra forcément quelques centaines de becs de gaz (ne riez pas, nous ne disons rien de trop) allumé tout le jour et la moitié de la nuit.

Nous admettons néanmoins que dans les pièces de pourtour, c'est-à-dire celles qui reçoivent la lumière par les fenêtres extérieures, on pourra se passer du gaz de six heures du matin à 6 heures du soir en été, et de neuf heures du matin à trois heures après midi en hiver. Ceci, bien entendu, ne s'applique qu'au soubassement.

On nous a montré une pièce destinée à être la buvette où nous sommes convaincu que le gaz restera allumé jour et nuit, nous avons pris des notes dans cette pièce; il était deux heures et demi P. M. et nous avions juste ce qu'il fallait de lumière pour suivre la trace du crayon.

Grand nombre de pièces du soubassement doivent servir de logements aux employés. Comme on leur a refusé l'air, ils s'insurgeront nécessairement si on leur refuse aussi la lumière. C'est la compagnie du gaz qui en profitera.

En furetant de tous côtés et passant de corridor en corridor et de chambre en chambre, voici les principales bévues qui frappent vos yeux.

D'abord les interminables conduits d'air froid et d'air chaud; mais ceci doit faire chapitre à part.

Puis partout des murs de 4,5,6 pieds d'épaisseur, tous rendus au roc, pour recevoir les colombages en briques qui ont quelquefois un pied, souvent huit pouces d'épaisseur. Or il ne s'agit pas ici de quelques murs, mais d'au moins cent cinquante murs plus ou moins longs, de quatre à six pieds d'épaisseur et qui, tous, eussent été parfaitement suffisants à 18 pouces. Nous avons vu des passages, des chambres même, ou les deux murs de support des colombages se touchaient, c'est-à-dire que le plancher de la chambre sera appuyé sur un massif de maçonnerie solide.

Nous avons supposé qu'on destinait ces chambres à ceux qui craignaient les tremblements de terre. Ce n'est toujours pas dans celles-là qu'on sera enroulé sous les planchers.

Il nous est impossible de calculer le nombre de toises de maçonnerie complètement inutile et perdue qui se trouvent dans ces murs; mais en disant 15 ou 1600 toises, nous croyons rester considérablement en-deçà de la vérité. Au reste le rapport de la commission fera foi de la quantité exacte.

C'est ici que les porte-à-faux vous font quelquefois jurer si vous n'êtes pas sur vos gardes.

Sur ces murs de quatre et cinq pieds d'épaisseur on a élevé des murs de briques de 8 à 12 pouces qui servent de col-

ombages dans le soubassement et dans les étages supérieurs.

On avait certainement placé, sur un mur de cinq pieds pour recevoir un mur de 8 pouces: eh bien nous avons vu un grand nombre de ces murs de briques déborder sur le mur de pierre, du tiers et même de la moitié de leur épaisseur. Sur un mur de 5 pieds on ne plaçait pas même d'aplomb un mur de 8 pouces!!

Que vaut, sous le rapport de la solidité, un mur de brique de 8 pouces qui n'est assis que sur 4 pouces de son épaisseur? M. Cauchon voudrait-il nous en instruire?

Eh bien, ce qui nous paraît le plus inconcevable à propos de ces grossières fraudes (car si ce n'est pas une fraude que de supporter la moitié de l'épaisseur d'un mur sur le vide, nous ne savons plus en vérité ce qui méritera ce nom) c'est que ni les architectes, ni les surveillants, ni les ingénieurs du gouvernement n'en disent un mot.

Les constructeurs ont fait déborder ces murs. Sont-ils solides ainsi? Non! Les surveillants d'ouvrage les ont-ils vus? Les architectes du gouvernement les ont-ils vus? Si oui, que deviennent leur conscience et leur honneur? Si non, que devient leur réputation comme ouvriers!

Mais ce n'est pas tout.

Les ingénieurs du gouvernement, M. Keefer, M. Page, M. Killaly ont visité les travaux. M. Page a fait un rapport détaillé sur les ouvrages. Ces messieurs ont-ils tout vu; ou n'ont-ils rien vu? Dans les deux cas que devient leur réputation, eux aussi?

S'ils n'ont rien vu, on ne les avait certes pas envoyés là pour fermer les yeux. S'ils ont tout vu, comment ont-ils pu dire que les ouvrages étaient irréprochables? (une exceptionnable) Comment ont-ils pu dire que la province avait au moins reçu pleine valeur pour l'argent dépensé?

M. Rose en a dit autant. M. Cauchon en a dit autant de son siège en chambre. Il y avait suivant lui aussi pleine valeur donnée pour l'argent dépensé.

M. Cauchon se croit un grand architecte, comme il se croit un vrai grand homme par le génie par le cœur et même, GRAND DIEU! par les manières et le savoir-vivre.

Nous invitons M. Cauchon à aller examiner le mur extérieur du palais législatif dans certaines parties de la façade du Nord.

A l'ouest du corridor qui conduit à la bibliothèque, il verra environ trente-six pieds de long du mur extérieur de l'édifice qui déborde sur la fondation d'à peu près 7 pouces.

Ce ne sont plus ici de simples colombages en brique, c'est le mur principal qui n'est pas à l'aplomb de la fondation et qui repose en partie sur le vide.

Que M. Cauchon veuille bien passer à l'Est du même corridor, ou pour parler plus juste, de ses murs de fondation, et il verra que plus de 70 pieds de long

du mur de fondation débordent en outre ici de 7 à 9 pouces sur le mur de fondation!

Qu'il se donne ensuite la peine de passer à l'intérieur, et il verra, au moins s'il met ses lunettes, que vis-à-vis de ces endroits où le mur surplombe à l'extérieure, les retraies intérieures, sur la fondation, sont d'environ 4 pieds!

Comment se fait-il qu'un grand architecte comme lui n'ait rien vu de tout cela.

A quoi servent des ministres qui font ainsi l'office de roi soliveau?

Nous sommes M. Cauchon, s'il nous attaque à propos de ce que nous avons vu, (et nous l'avons vu parce que nous ne sommes pas de ceux qui l'on paie pour ne rien voir, nous sommes M. Cauchon, non pas de ne pas nous dire des injures, car nous savons qu'un homme ne peut corriger son caractère intime quand la nature l'a traité en marâtre, mais nous le sommions d'avance, pour qu'il n'ait pas d'excuse, de nous dire, s'il a vu ou non, dans ses examens des édifices, les porte-à-faux que nous venons de signaler, et de nous dire de plus s'il considère que ces parties de l'ouvrage peuvent être reçues par le gouvernement comme ouvrage fait consciencieusement, et si la province a reçu, la valeur pour son argent?

La cuirasse du général Butler.— On lit dans le World:

« Il y a quelque temps, le général Butler, se trouvant dans l'impossibilité de consacrer à sa femme tous les soins désirables, se détermina à s'en séparer et à l'envoyer à sa résidence dans le Nord. Le jour du départ arrivé, il accompagna sa famille au steamer. Malheureusement les eaux étaient hautes, et l'accès du steamer difficile. La planche jetée entre le bâtiment et le rivage formait un angle aigu, et Blondin lui-même aurait eu quelque peine à y conserver son équilibre. Mais le général Butler, convaincu que son centre de gravité serait assez pesant pour le préserver de tout accident, s'aventura bravement sur le pont branlant. Il avait à peine fait quelques pas, qu'il glissa, tomba tout de son long sur la planche, et rendit un son semblable à celui d'une vieille casserole. Ses suivants accoururent promptement à son secours, et il fut bientôt remis sur ses jambes.

« Lorsqu'on fut assuré que le général n'avait pas de mal, on se demanda d'où venait le bruit métallique produit par sa chute. Le mystère ne tarda pas à être expliqué. Les vêtements du général avaient été déchirés dans l'accident, et on aperçut, brillant sous l'habit, une vaste cuirasse, qui couvrait depuis le col jusqu'aux cuisses; c'était l'objet sonore. On dit que le général porte cette armure depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans, et qu'il ne sort jamais sans en être revêtu. »

FEUILLETON.

MYRTLE.

PAR

PAUL FERNEY.

I.

IL Y A ENCORE DES AMIS.

Le jeune Horace de Bury appartenait à cette classe élégante et oisive de fils de bonne maison auxquels on a donné la qualification triviale de *criquets* de famille. Comme la plupart d'entre eux, il portait paresseusement un nom illustré et ennoblé par d'éclatants services et de patients labours. Pour être riche, indépendant, considéré et titré, pour connaître enfin les jouissances du bien-être et les satisfactions de l'orgueil, il n'avait eu que la peine de naître, comme a dit autrefois Figaro. Aussi, n'ayant rien à envier à autrui et n'ayant jamais souffert, Horace de Bury était-il un bon camarade, un joyeux garçon, et, de plus un charmant cavalier. Les qualités de son cœur et la franchise de son caractère rachetaient simplement les petits ridicules, les innocents travers, la singularité de manières, l'excès d'aplomb, l'outré-cuidance, et parfois

même l'insolence de tenue et de langage qu'il avait pris au contact du monde dans lequel il vivait. Ce sont là d'ailleurs, des péchés de jeunesse qui portent leur excuse en eux-mêmes, tant que le front est exempt de rides. Un mot suffira pour achever de caractériser ce jeune dandy: son père lui avait légué soixante mille francs de rentes et le titre de baron; or, s'il eût fallu opter entre ces deux parts de l'héritage paternel, à coup sûr et sans hésiter il eût chevaleresquement sacrifié sa fortune pour conserver son titre.

Un après-midi du mois de juin de l'année de grâce et de disette 1846, vers l'heure où généralement chacun dîne, ce jeune et infortuné millionnaire se tenait accoudé sur le balcon de son appartement, situé sur le boulevard des Italiens. Les yeux fixés dans la direction de Madeleine, il cherchait à reconnaître dans le lointain une personne attendue.

—Enfin, voici le Christian! s'écriait-il en quittant le balcon précipitamment. Mais il faut qu'il ait perdu la tête pour lancer ainsi son cheval à fond de train sur le boulevard! On va le prendre pour un gendarme ou pour un maquignon, et le voyant entrer chez moi nous allons être déshonorés tous les deux!.... Galoper sur le boulevard,

quel mépris des plus simples données du savoir-vivre!

Le cavalier dont la bruyante allure scandalisait Horace de Bury, ne tarda pas à pénétrer dans la cour de la maison. C'était un grand et robuste jeune homme; par sa mâle prestance, par le calme et la dignité de son maintien, par le caractère énergique et incorrect de sa beauté, il offrait quelque ressemblance avec les portraits qui nous restent du héros d'Héliopolis, le vaillant Kléber.

Christian Desgenets, selon son habitude presque quotidienne, confia son cheval aux soins du palefrenier et monta vivement chez son ami.

—Tu veux donc nous perdre de réputation tous les deux, Christian! dit Horace en lui serrant la main.

—Comment cela?

—Mais, malheureux, un dragon n'oserait pas rentrer dans sa caserne comme tu viens de le faire ici!

Je craignais d'être en retard. Il y a en effet, près d'une heure que je t'attends pour dîner. D'où viens-tu donc?

Puisque tu veux le savoir, j'arrive de Saint-Ouen.

—Me baigner, tout simplement.—

Tel que tu me vois, j'ai passé la moitié du jour dans l'eau, heureux comme un poisson, c'est le cas de le dire.

—Quel plaisir peut-on trouver à agiter ses jambes et ses bras dans une rivière, à barboter dans l'eau comme un canard?

—Chacun choisit ses plaisirs selon ses goûts. Moi, j'aime les exercices du corps; la natation, l'équitation, l'escrime, la chasse et même la marche tout simplement. Enfin, j'aime le mouvement et l'action, et je mourrais d'ennui et de consommation si, durant huit jours seulement, il me fallait mener la vie nonchalante et somnolente qui, pour toi, est la condition première du bonheur. Mais entrons vite au salon, que je m'excuse auprès de ces dames et de nos amis; et faites-nous servir sur-le-champ, je t'en prie, car je meurs de faim.

—Il n'y a personne au salon. Nous dînerons seuls aujourd'hui.

—Comment! pas la moindre dame de compagnie?

—Personne. Cela te surprend?

—Beaucoup. D'abord parce que c'est la première fois que je te trouve en cet isolement. Et puis, je ne m'explique pas suffisamment ce tête-à-tête par le plaisir que tu peux trouver dans mon entretien.

—J'ai voulu être seul avec toi, mon cher Christian, parce que j'ai à te parler de choses sérieuses. Allons, viens dîner; nous sommes servis.

—Ton air mystérieux me coupe l'appétit. Voyons, en deux mots, et sur-le-champ, de quoi s'agit-il?

—Je m'expliquerai après dîner.

—As-tu un duel, par hasard?

—Non, Dieu merci.

—Qu'est-ce donc?

—Eh bien! puisqu'il faut te céder, j'ai un secret à te confier, une histoire à te faire subir, et un service à te demander.

—A la bonne heure! me voilà fixé et rassuré; et l'appétit m'est revenu.

Après le repas, Horace fit servir le café et les liqueurs dans son cabinet. Puis, il présenta une boîte de cigares à son ami.

—Du rhum excellent, de l'eau glacée et des cigares de premier choix! dit Christian avec gaieté; ah! tu me traites en roi. Horace: tu flattes mes vices! Aussi pour n'être pas en reste de bons procédés avec toi, j'ouvre immédiatement les oreilles: voyons ta confiance, ajouta-t-il en prenant sur une chaise longue la modeste attitude d'un auditeur résigné.

—Voici cette confiance en peu de mots. Mais si singulière et invraisem-

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 16 SEPTEMBRE 1862

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.

Division De Lorimier.

Notre intention n'était pas, en commençant cette lutte, de porter contre M. Bourassa, aucune accusation sur sa conduite passée, comme homme public. Il nous semblait que la lutte ne pouvait décemment s'engager sur ce terrain entre deux amis politiques, et que, d'un côté comme de l'autre, on devait accepter le passé des candidats sans commentaires et admettre, chez l'un comme chez l'autre, une égale sincérité de vues et d'intentions. Il nous répugnait, pour notre part, d'exposer à la critique malveillante et partielle de nos ennemis communs les fautes d'un homme qui, jusqu'à présent, a paru servir fidèlement le parti que nous servons. Nous préférons, dans le doute, lui donner le mérite des bonnes intentions. Jusqu'à présent M. Bureau a strictement suivi la même ligne de conduite que la nôtre, à l'égard de M. Bourassa. Il a même, ainsi que quelques-uns de ses amis alors présents, avec une indulgence que nous ne pouvons maintenant que regretter, refusé de relever le défi que le député de St. Jean lançait, lors de l'Assemblée de Lacadie, à tous ses adversaires en les sommant de porter contre lui une seule accusation.

M. Bourassa n'a pas eu, à l'égard de son concurrent, les mêmes ménagements. Il a non seulement abusé de la confiance de ses amis, en livrant à la publicité des conversations confidentielles qu'il avait eues avec eux; mais, comme cela est parfaitement prouvé aujourd'hui, il a encore dénaturé le sens de ces conversations, pour en tirer, contre M. Bureau, des chefs d'accusation. M. Bourassa a fait plus encore; afin de compromettre la réputation individuelle de son adversaire, il a formulé, contre lui, en présence d'une nombreuse assemblée, des accusations de la plus haute gravité empruntées à une rumeur dénuée de fondement et démentie aussitôt, de la manière la plus formelle, par les parties intéressées.

Si nous voulions descendre dans la rue pour y écouter toutes les rumeurs que la malveillance d'ennemis personnes ont pu inventer sur le compte de M. Bourassa et nous en faire, à son exemple, le répétiteur, il est probable que nous trouverions ample matière, car personne, pas même le député de St. Jean, n'est exempt des atteintes de la malveillance. Mais nous ne croyons pas que de pareilles misères soient à la hauteur du sujet qui nous occupe et il répugne à notre loyauté comme à notre dignité de les invoquer contre un adversaire. Nous croyons cependant qu'après sa conduite récente, l'indulgence n'est plus guères permise et qu'on ne peut nous taxer de trop de sévérité si nous répondons aux allusions injurieuses et d'une nature toute personnelle faites par M. Bourassa sur le compte de M. Bureau et de ses amis, en donnant publicité à l'extrait suivant d'une correspondance publiée dans l'Ordre de vendredi dernier et qui con-

tient une série d'accusations de la plus grande importance contre la conduite parlementaire de M. Bourassa :

"Le député de St. Jean dit ce correspondant à si-t-il toujours été le loyal champion des intérêts populaires, en face des intérêts de l'ancien gouvernement ?

"Où était-il quand le bill d'assurance a été perdu, en 1861, à la majorité d'une seule voix ?

"Où était-il quand le ministre-Carter-MacDonald prenait huit millions de piastres dans la poche des cultivateurs, pour les donner au Grand Tronc ?

"Absent ?

"Où était-il quand le bill de milice, qui était une ruine pour la Province, est venu devant les chambres et brisait la coalition de 1854 ?

"Absent, toujours absent !

"M. Bourassa n'entendrait pas ces sévères reproches de notre bouche, s'il n'avait lui-même donné l'exemple en ramassant dans la rue toutes les idioties histoire des ennemis de toutes vérités et de toute justice.

"Maintenant, dent pour dent, œil pour œil, voilà notre devise.

"Quels sont les amis de M. Bureau, et quels sont ceux de M. Bourassa ?

"Pendant que le premier cherchait à éviter le scandale d'une lutte personnelle et s'en rapportait à des amis du parti, que faisait le second, et dans quel camp politique prenait-il ses soutiens ?

"N'existe-t-il pas certaines affinités politiques entre le chef de l'opposition et le député de St. Jean.

"M. Cartier ne correspond-il pas dans le comté de Napierville, avec ses amis, contre M. Bureau ?

"Après huit ans de fidélité à son parti, M. Bourassa ne doit pas recevoir l'injure réservée aux transjuges; mais serait-il assez bon pour expliquer, au public, ses alliances nouvelles, et l'appui que lui donne la Minerve ?

"Depuis la dernière session, cette feuille n'a pas laissé passer une seule occasion d'attaquer le député de Napierville; elle a donné publicité à toutes les accusations que des imaginations malades ont inventées contre lui; elle n'a jamais ouvert ses colonnes à la plus mince justification. N'a-t-elle pas brutalement refusé, en mai dernier, la protestation de Messieurs Champeau et Dagenais? Ne vient-elle pas encore de refuser les lettres de ces deux Messieurs, demandant une rétractation à M. Bourassa ?

"Qu'elle dise donc franchement de quel côté sont ces sympathies, qu'elle avoue son candidat, afin que les amis du gouvernement sachent à quoi s'en tenir sur le compte de M. Bourassa."

Le correspondant de l'Ordre a fait preuve de beaucoup d'indulgence en ne citant contre M. Bourassa que des fautes d'omission; nous pouvons ajouter à ce catalogue déjà assez remarquable, sinon par le nombre du moins par l'importance des items, un nouveau chef d'accusation qui, selon nous, surpasse en gravité tout ce qui précède. Il s'agit, cette fois, non pas d'une abstention, mais d'un vote sur une question d'importance première.

En 1860, le ministre Cartier-Macdonald amenait, devant la chambre, une mesure dont le but était d'accorder aux steamers océaniques une aide de \$8,000 par voyage et de \$10,000 pour frais de télégraphe par année, depuis le 1er mai 1859 jusqu'au 1er janvier 1867 ce qui formait, pour le temps indiqué, une somme s'élevant à plusieurs mil-

lions de piastres. On eut cru qu'un député aussi soucieux des intérêts de ses constituants que prétend l'être M. Bourassa, avant de consentir à une pareille demande, se serait au moins donné la peine d'examiner si elle était ou non avantageuse au pays. Point du tout! M. Bourassa ne se contente pas de voter en faveur de cette mesure, mais il vote contre un amendement proposé, par ses amis politiques, dans lequel ceux-ci demandaient à renvoyer la mesure à la considération d'un comité spécial, qui aurait pu suggérer de diminuer le montant demandé, s'il l'avait trouvé trop élevé pour nos ressources, ou même de le retrancher complètement au besoin.

On le voit; les faits que nous reprochons à M. Bourassa ne sont pas fondés sur de simples rumeurs et n'ont aucun rapport avec sa vie privée; ils sont consignés dans les journaux de notre Assemblée Législative où nos lecteurs sont à même de les trouver et ils ont trait à des mesures de la plus haute importance politique.

Election de M. Holton.

Ce monsieur a été élu, vendredi dernier, par acclamation, pour représenter la partie de la cité de Montréal comprise dans la division Victoria.

Les électeurs de Victoria ont donné un noble exemple à leurs compatriotes en se portant unanimement à cette élection et en mettant de côté toutes les ambitions et les haines individuelles qui auraient pu affaiblir leurs liens de parti. Il eut été préférable que dans les autres Divisions du Bas-Canada, la même unanimité eût présidé au choix des candidats. Ces six grands collèges électoraux, élisant sans contestation leurs représentants au Conseil Législatif eussent donné une nouvelle force au ministère en réunissant sous un même drapeau un si grand nombre d'électeurs. Malheureusement, nous ne voyons qu'une seule Division, à part celle de Victoria où l'on espère faire une élection par acclamation et quatre sur les six auront à passer par toutes les phases d'une lutte électorale. Espérons que ces luttes intempestives n'aient pas pour le parti constitutionnel, les fâcheux effets que ses ennemis en attendent et que, une fois les élections terminées, nos amis politiques oublièrent les petites dissensions qui ont pu les diviser un instant et qu'ils éloigneraient du sein de leur parti, tous les éléments étrangers qui auront pu s'y introduire à la faveur de la contestation.

Voici le discours prononcé par l'hon. M. Holton, dans cette circonstance dont nous empruntons la traduction au Pays.

Messieurs, — Vous venez de me conférer le plus grand honneur possible et je vous en suis profondément reconnaissant. Mais en même temps je sens que vous avez reposé en moi une grande confiance et le désir que j'ai de me rendre digne de cette haute confiance est pour moi le sujet d'une grande sollicitude. En retour de cette confiance dont vous m'honorez, je ne puis que vous promettre de faire tous mes efforts pour accomplir les devoirs de la position que vous m'avez faite, de les accomplir de manière à être utile au pays et digne de celui qui vous représente au corps le plus élevé de la Province. Une élection par acclamation est un arrangement qui plait au candidat et qui en même temps a un très grand avantage pour le public, parce qu'elle

confère au représentant une grande influence pour faire le bien, par le fait qu'il est le choix de tous les électeurs et non d'une partie. Ceci sans doute est de nature à stimuler son énergie et rendre plus ardent son désir de mériter un long support.

Je ne suis pas cependant assez vain pour croire que je n'avais pas, en cette ville, d'opposants actifs et habiles qui, dans des circonstances plus avantageuses, eussent essayé leurs forces contre moi. C'est parce que les circonstances leur étaient défavorables qu'ils ne m'ont pas fait d'opposition et ceci est dû aux amis qui m'ont honoré de leur confiance qui a fait ma position actuelle et dont je suis fier de jouir. Je reconnais de plus que cette position est aussi due en partie à l'influence d'un certain nombre de citoyens influents avec qui j'ai généralement différé d'opinion, mais qui croyant, comme je le crois moi-même, que le conseil législatif n'est pas le lieu propre aux luttes de parti dans lesquelles je me suis trouvé engagé ailleurs, croyant en outre que les intérêts de la cité ne souffriraient pas entre mes mains, ont reposé en moi une généreuse confiance pour laquelle je leur suis très reconnaissant et j'espère leur prouver qu'ils n'ont pas été trompés. On me permettra de faire allusion à une autre circonstance qui fait que je vous ai été présenté aujourd'hui par M. Young homme qui a travaillé on ne peut plus activement à la prospérité de cette cité en travaillant à toutes les mesures qui ont contribué à placer Montréal dans la position où il se trouve aujourd'hui.

Il est particulièrement flatteur pour moi de me voir présenté par un de ceux qui ont des titres à votre reconnaissance. Je ne sache pas que vous désiriez un long développement de mes principes politiques qui vous sont très connus. Dans la lettre que j'ai écrite en réponse à la réquisition qui m'a été présentée, j'ai essayé de vous faire voir clairement qu'elles étaient mes vues sur les questions actuellement devant le pays.

Je puis répéter les expressions de cette lettre; mais je ne pourrais rien n'y ajouter de plus fort. Ces expressions étaient celles d'opinions formées par une longue et sérieuse réflexion. Après tout, les constituants doivent plutôt reposer leur confiance dans leur représentant pour son caractère et ses capacités que pour ses déclarations dans des adresses électorales. Généralement ces déclarations se rapportent à des sujets d'une importance secondaire qui sont agités dans le public au temps des élections tandis que les questions les plus importantes dont il aura à s'occuper comme représentant ne surviennent que durant le temps de son mandat, questions qu'il n'était donné à personne de prévoir. Les relations des constituants avec leur représentant sont donc essentiellement affaire de confiance et je vous assure que si je vous donne raison de me retirer cette confiance, mon manque de jugement et mon inhabileté en seront plutôt la cause que mon manque de patriotisme et l'absence du désir de vous être utile.

L'hon. M. Holton termina en proposant trois hourrahs pour l'officier rapporteur.

—La nomination des candidats dans la division De Lanaudière, aura lieu jeudi prochain, le 18 du courant, à Berthier.

L'hon. C. C. Sabrevois de Bleury est mort subitement hier à midi. M. DeBleury était croyons-nous, le doyen du Barreau du district de Montréal.

Il a, anciennement joué un rôle assez considérable dans la politique canadienne, d'abord comme membre du Conseil Législatif, sous Lord Gosford et comme député à la Chambre Législative.

La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

ETATS-UNIS.

Aucun engagement important n'a eu lieu pendant la semaine qui vient de finir; les dépêches que nous avons reçues ne contiennent que des détails sur les mouvements opérés par les belligérants. Le plus important de ces mouvements c'est la marche rapide des confédérés sur Cincinnati, les nouvelles de samedi nous apprenant qu'ils n'en étaient éloignés que de quatre à cinq milles. L'excitation était extrême dans cette ville qui s'attend à chaque instant de passer au pouvoir des rebelles.

Williamsburg et Palmyre se sont successivement rendues aux séparatistes, et ceux-ci après ces victoires se disposaient à opérer sur Columbus dans le Tennessee.

Cependant d'après les dernières dépêches. Les confédérés avaient été forcés d'évacuer Frederick dans le Maryland. Cette nouvelle demande confirmation.

Les journaux disent que l'intention des rebelles est d'attirer McClellan à une certaine distance de Washington, afin de faire traverser le Potomac à une armée qu'ils ont toute prête entre le général unioniste et la capitale.

Voici les commentaires du Courrier des Etats-Unis sur le rapport du général Pope sur les cinq jours de bataille.

Le rapport de M. Pope sur sa fatale campagne a paru. M. Pope commence par appeler le combat de Cedar Mountain une victoire; c'est une petite satisfaction innocente qu'il se donne à lui-même, en dépit des événements qui lui ont infligé un sanglant démenti. Il explique tant bien que mal sa retraite à travers la vallée du Rappahannock, et s'excuse d'avance de toutes ses défaites, en assurant, contre toute évidence, qu'il ne disposait que de 40,000 hommes, y compris tous les renforts reçus. Il affirme qu'il était parfaitement au courant des manœuvres de Jackson, mais il oublie de dire pourquoi il ne s'y est pas opposé. D'après son propre aveu, Jackson, quand il s'est porté sur ces dernières, n'avait pas plus de 25,000 soldats. Selon lui, si Ewell n'a pas été anéanti par Hooker le 27 août, c'est que les fédéraux n'avaient pas assez de munitions; pourquoi les en a-t-il laissés manquer?

Passant au combat des deux jours suivants, M. Pope fait moins un compte-rendu qu'un réquisitoire contre les généraux Porter et Griffin. Il les accuse d'être demeurés immobiles quand ils avaient l'ordre de marcher, et de s'être moqués de lui. Il n'a d'éloges

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—La Cour s'est ajournée, hier, par respect pour la mémoire du défunt. M. de Bleury avait 63 ans.

—Nous mettons le public en garde contre certains billets Américains contrefaits qui ont été mis en circulation à Montréal, depuis quelques jours.

—Le ballon Niagara est descendu près de la Rivière-des-Prairies. Il a fait un trajet de 17 milles en 25 minutes.

—Voici notre héros qui entre en scène attention!

—C'était une jeune personne de quinze à seize ans, d'une beauté originale et sympathique, offrant le rare contraste de la force et de la grâce, de la vigueur et de la distinction, inspirant tout à la fois les sentiments les plus divers, les plus nobles, et les plus tendres, parlant à l'âme comme une vierge de Raphaël et aux sens comme un marbre de Pradier. Je n'avais jamais vu une créature aussi parfaitement belle, aussi irrésistiblement attrayante. Je ne me lassais pas de l'admirer. Je la contemplais comme un de ces objets d'art dont la merveilleuse réalité confond l'idéal même. Je croyais enfin voir un type primitif et immaculé de la beauté humaine, un chef-d'œuvre vivant, comme l'auteur de toutes choses en crée de loin en loin pour stimuler ou pour désespérer le génie de l'homme. Cette perle de nos montagnes se nommait Myrtille, nom charmant qui semble emprunté lui-même de la poésie et saisissante individualité de celle qui le porte, ne trouves-tu pas?

—C'est une question d'euphonie à laquelle, pour mon compte, je n'attache aucune importance.

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

—Myrtille n'est point une femme d'esprit; ce n'est pas à ce titre qu'elle brillerait dans un salon. Jamais je n'ai entendu un trait saillant, un mot vif ou gai, sortir de ses lèvres. Il faut dire qu'elle parle peu. Son penchant naturel la porte à l'observation et à la réserve; aussi est-elle surtout douée de bon sens et d'imagination, dons rares et rarement accouplés. Elle s'aventure volontiers dans les régions chimériques, sans toutefois, perdre jamais complètement de vue la terre, c'est-à-dire la réalité. De ce que sa parole manque d'en train, de verve et d'abondance, il n'en faut donc rien conclure contre les fa-

—Soit! mais tu conviendras cependant qu'il y eût une sorte de profanation à admettre cette adorable créature des noms d'Ursule ou de Françoise, par exemple? Quand à moi, je ne pardonne à mon parrain de m'avoir débarrassé du nom d'Horace, qu'en pensant qu'il pouvait m'accabler sous le ridicule de celui de Curiaees.

—Revenons à Myrtille, dit en riant Christian Desgenets.

—Je crois t'en avoir dit assez sur les perfections de sa personne et pouvoir me dispenser de te faire son portrait.

—Oui, sans doute, je me déclare suffisamment édifié sur le plumage de ta colombe. Passons à son langage.

que pour McDowell, son compagnon d'infortune. Il revendique la victoire pour l'engagement du 29 août, malgré les assertions désintéressées qui ont établi le contraire, mais il faut lui rendre cette justice qu'il la revendique en termes moins emphatiques que dans la fameuse dépêche à laquelle le Nord a refusé de croire : on croit que le désastre du 30 août a modifié ses impressions.

Après avoir accusé Porter et Griffin. M. Pope s'en prend à McClellan et à Franklin ; ne pouvant croire à sa propre incapacité, il en rejette les effets sur les fautes d'autrui, et attribue tous ses revers à la pale envie. S'il a été vaincu le 30 août, c'est que McClellan, à l'en croire, a refusé d'envoyer des vivres à son armée affamée, c'est que Frandlin et Sumner sont arrivés trop tard, avec 20,000 hommes au lieu de 60,000 ; c'est que Porter a laissé toute la journée une de ses brigades inactives derrière Centreville. Quand à lui, M. Pope, il n'a pas commis une seule faute, non plus que McDowell, son compagnon constant dans la défaite. D'un bout à l'autre du rapport, ces deux débris essaient de se consoler ensemble.

M. Pope est fort bêt sur les événements qui ont suivi et ont amené la retraite de Centreville ; il ne mentionne même pas le combat de Chantilly. Au milieu d'un paragraphe, il insinue que "les corps de l'armée du Potomac avaient quitté Harrison's Landing, et qu'ils n'avaient ni enthousiasme ni disposition à combattre." Il ajoute que l'ennemi était de beaucoup supérieur en nombre, et qu'il lui a fait subir autant de pertes qu'il en a reçu.

P. S.—Des nouvelles dépêches datées du 15 septembre au matin, adressées par McClellan au général Halleck, confirment la nouvelle du succès des fédéraux et ajoutent que les rebelles sont en pleine retraite et que McClellan les poursuit avec vigueur. Si tout ceci n'est pas une nouvelle édition des dépêches mensongères qui ont invariablement précédé les nombreuses défaites de McClellan, il pourra, au moins, enregistrer une victoire sur la liste de ses faits militaires.

AVIS.

Une assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le feu, des comtés de Chambly et Huntingdon, aura lieu au Bureau du Secrétaire à St. Jean, C. E. LUNDI le SIXIEME jour d'OCTOBRE prochain à QUATRE heures P. M. conformément aux Statuts Provinciaux faits et pourvus pour cette fin, afin d'élire un nouveau Bureau de Directeurs pour l'année prochaine, et autres affaires concernant la dite Compagnie.

Par ordre, LOUIS MARCHAND, Agent, Secrétaire-Trésorier. St. Jean, 16 septembre 1862.

A. PROVOST, FORGERON.

Annons à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à ferrer et réparer toute sorte de voitures et qu'il s'est de plus assuré le service de M. CASIMIR BISSONNET, avantagéement connu pour les réparages de CHARRUES et de Ferrage des chevaux, de sorte que M. Provost peut maintenant entreprendre et confectionner tous les ouvrages qu'on voudra lui confier. St. Jean, 19 septembre 1862.

CORPORATION DE LA VILLE DE ST. JEAN.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle de Perception de la Corporation de la ville de St. Jean pour l'année 1862 est complet et qu'il est maintenant déposé au Bureau du Soussigné. Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement des cotisations sont requises d'en payer le montant au Soussigné à son Bureau dans les vingt jours de cette date, sans avis ultérieur.

T. R. JOBSON, Secr.-Trés. V. de St. J. St. Jean, 31 août 1862.—4. N. B.—Passé le 20 septembre courant, une notice pour cotisations dues, dont le coût est de 50 centimes, sera servie sur chaque DEBITEUR SANS DISTINCTION, etc.

A LOUER OU A VENDRE.

UNE MAISON et dépendances sises en cette ville, au côté Est de la RUE FRONT, presque vis-à-vis la résidence de M. M. E. et D. Macdonald. Cette propriété est près du canal Chambly, peut-être utilisée soit comme résidence privée, soit comme maison de commerce. Conditions faciles. Possession le 29 Septembre prochain.

S'adresser sur les lieux à MARIE L. DEROME, Propriétaire. St. Jean, 4 juillet 1862.



CIRQUE DE L'AMERIQUE DU NORD

DE GOODWIN & WILDER!

(De l'Académie de Musique de Boston.) Combine pour la saison de 1862.



Grande Exhibition de Mde. Dan Rice.

UN GRAND CONGRES EQUESTRE NATIONAL! Ce n'est pas la moitié d'un Cirque ni la moitié d'une Ménagerie combinées mais deux Cirques bien connus réunis en un seul.

Voyez la Rangée des Etoiles.

Mme DAN RICE, la Reine de l'Arène. Melle JEANNETTE ELSSLER la grande Danseuse sur la corde tendue de l'Hippodrome de Francoville.

Mme J. SHOWLES, l'Ecuyère sans rivale. Melle ELISABETH, la belle Ecuestrienne. NAT AUSTIN, le bouffon Australien. M. DONALDSON & son fils M. JAMES, le grand Gymnaste Français.

JACOB SHOWLES, l'Ecuyer Antipode JOHN BARRY, qui exécute le saut périlleux et des tours équestres.

CHARLES SHAW, le Jongleur Japonais et le Lanceur de couteaux. LES ÉTONNANTS FRÈRES SNOW dans leurs grands tours gymnastiques.

Le Vieux ROBBY WILLIAMS, le fameux Bouffon. J. C. RIVERS, le Bouffon Américain. Maître WILLIAM AUSTIN, le jeune héros Gymnaste. J. FOSTER, J. DOVISE et autres.

L'Amiral dompteur de chevaux WHITE SURREY. Le superbe cheval dressé AMERICAN EAGLE.

Les mules pugilistes HEENAN et SAYERS Les Ponies savants, ROBIN GREY et CUPID.

Avec d'autres curiosités trop nombreuses pour être mentionnées, et dont on trouvera une description dans les magnifiques circulaires de la Compagnie et dans le livre de l'Arène.

EXHIBERA A ST. JEAN, VENBREDI, 26 COURANT.

ADMISSION 25 Cts, ENFANTS 15 Cts. St. Jean, 16 Septembre 1862.—ti.

H. E. FORBES & CIE.

Tout en remerciant le public en général du gracieux et libéral encouragement qu'ils en ont reçu depuis leur entrée en affaires, sollicitent de nouveau la continuation de son patronage et son attention pour leur fonds varié et étendu de

Marchandises Sèches de Goût et d'Etape, des mieux choisis, Groceries, VERRERIES, FAIENCES, LIQUEURS, ETC.

Porte voisine, Coté Nord-Est de Mme. Perrault, en face de la Brasserie nouvelle, Rue Front, ST. JEAN, C. E.

BONNE COUR ET REMISES. St. Jean, 7 juin 1861.

HOTEL DU CANADA, PAR E. L. COURVILLE. NAPIERVILLE.

Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout le confort que l'on peut désirer. M. Courville tient tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, à la Station de Stotville UNE VOITURE pour le transport des voyageurs jusqu'à Napierville. Napierville, 17 décembre 1861.—6m.

LISTE DES LETTRES

Non réclamés au Bureau de Poste de St. Jean, C. E. au 1er SEPTEMBRE 1862.

- A Almont Patrick, Addom Rosanna Miss. Archambault Eusebe. B Bullis Raph, Bouchez Julien, Bedard Narcisse, Bonocorsi Lorenzo, Beclard Lucien, Boudreau Marianne. C Cherrez Narez, Commenau Louis, Cundall Helim D., Cairns Susanna, Clement C., Collins Thomas & Co., Cinq Mars Fabien, Chevalier Alexandre. D Dueborria Joseph, Defoy Mad. John, Dancause Candide, Demers Celina, Dualey Juliett, Dion François, Dragon Joseph, Deslauriers Jean, Derwhere Mrs. H., Dingue Abraham. F Forcier Joseph, Feinsof John. G Granger Pierre Vve., Gendron Frs., Gervais Theophile, Gervais Leandre, Geaulin Henry, Gingras P. H Holmes B. K Keller Miss Susan. L Lantier Louis, Lambert S., Lacasse Pierre, Lagiroffé J. Bte, Laferrugne Mrs. J. B., Lavantier Alexandre. M Maillet Narcisse, Massez Josette, Maroy Charles, Malleur T. K., Mondelet A., Moller Paschal, Macdonald John, Murphy William, Mulone William, Marien Narcisse. P Perras J. B., Poirier Edouard, Paquet Joseph, Pereau Jean, Phelps O. C., Richard Alexis père, Richard C. D., Richard Mathurin. S Savage A. T Towner Thomas, Tetreault Sophi. W Waterhouse DeWitt C., Woodard O. B. Les personnes qui se présenteront au Bureau de Poste pour réclamer des lettres indiquées dans la liste ci-dessus devront faire mention du fait. W. A. OSGOOD, MAITRE DE POSTE.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Il sera vendu MARDI le VINGT-TROIS de SEPTEMBRE prochain à ONZE HEURES de l'avant-midi à la porte de l'Eglise de la paroisse St. MICHEL ARCHANGE dans le District d'Iberville l'immeuble suivant substitué aux mineurs de Louis Provost Cultivateur de cette dite paroisse :

UNE TERRE située en la dite paroisse de St. Michel Archange d'un arpent et demi de front sur cinq en partant du chemin de roi, puis au bout des cinq mesurant d'un arpent de front sur environ vingt-huit de profondeur, bornée en front par le chemin de roi, en profondeur par les terres de St. Rémi, d'un côté au sud-ouest par Geoffroi Lefebvre et Jean-Baptiste Provost, et de l'autre côté au nord-est par Jean-Baptiste Asselin et Amable Forgue avec maison grange et écurie y dessus construites. Pour informations s'adresser au Notaire soussigné. F. LABELLE, N. P. St. Michel Archange, 26 août 1862.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

M. Pariseau, a l'honneur d'informer les citoyens du District d'Iberville, et le public en général, et tous ceux qui ont besoin de Meubles de Ménage, qu'ils pourront se procurer à son Magasin tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Il aura constamment en mains un assortiment très varié de MEUBLES DE MENAGE, pour SALON, SALLE A DINNER, CHAMBRE A COUCHER, ETC.

—TELS QUE— Sofas—Canapés—Fauteuils—Berceuses Chaises—Table à Carte—Table à Diner avec feuilles extra—Sideboards—Chiffonniers—Garde-robe—Lave-mains—Bois de lits—Bureaux de toilette—Commodes—Miroirs de toutes grandeurs—etc., etc. Paits dans les derniers goûts, avec élégance, solidité et avec les meilleurs matériaux. En venant rendre une visite à son Etablissement Canadien, l'acheteur pourra se convaincre qu'il peut se procurer tout ce dont il aura besoin, à des Prix beaucoup plus bas qu'ils se vendent généralement ailleurs. C. E. PARISEAU, EBENISTE. No. 273, RUE NOTRE-DAME. Vis-à-vis l'Eglise des Recollets. Montréal, 5 Septembre 1862.

A Messieurs les Electeurs de la division De Lorimier.

Messieurs,

Les nombreuses réquisitions que j'ai reçues de me laisser élire pour représenter votre importante division dans le Conseil Législatif ne me laissent pas la liberté du choix. Il ne m'est pas loisible de refuser un si grand nombre de mes amis politiques. J'accepte donc la candidature que vous m'offrez et vous remercie cordialement de cet honorable témoignage de confiance.

De tout temps, Messieurs, vous m'avez compté au rang des plus zélés, et permettez moi de dire, des plus fermes soutiens de la cause libérale.

Si vous croyez que mon passé soit une recommandation et une garantie pour l'avenir, je suis prêt, Messieurs, à servir encore mon pays avec le même zèle qu'auparavant.

Le ministère tombé en mars dernier, après sept années de persévérants efforts de la part des vrais amis du pays a laissé nos finances dans un état presque alarmant. J'ai confiance que l'administration actuelle composée comme elle l'est, d'hommes en qui le pays a confiance, ramènera l'équilibre entre nos dépenses et nos recettes et empêchera la dette de s'accroître d'année en année.

Le plus grand besoin du pays aujourd'hui est d'introduire une stricte économie dans toutes les branches du service public, seul moyen d'arriver à combler les déficits causés par l'incurie et les folles dépenses du dernier ministère.

Je veillerai avec sollicitude, Messieurs, à ce que l'agriculture reçoive le plus d'encouragement possible de la part du gouvernement, car elle est la source principale de la prospérité publique.

Agriculteur comme vous tous, Messieurs, connaissant parfaitement vos besoins et vos sentiments, je tâcherai de me rendre digne de la confiance que vous me témoignez par une conduite invariablement indépendante. Je soutiendrai de toutes mes forces tout gouvernement qui sera franchement libéral et sage et économiseur de vos deniers ; j'opposerai avec une égale énergie tout gouvernement qui fera de la corruption son principal moyen d'existence.

Ce que je veux avant tout, c'est que les hommes qui administrent nos affaires publiques soient intègres, sincères dans la mise en pratique du principe de l'égalité sectionnelle entre les deux provinces, et surtout qu'ils respectent la constitution et les lois du pays.

Croyez-moi, Messieurs, Votre bien dévoué serviteur, F. BOURASSA.

Aux Electeurs de la Division de Lorimier.

Messieurs,

Notre Division, composée des comtés de St. Jean, de Napierville et de partie de ceux de Chateaugay, et de Huntingdon, doit élire un conseiller législatif en septembre prochain. Cette élection, avec onze autres dans les deux provinces, complètera le nombre des conseillers élus requis par la loi.

Un grand nombre d'amis politiques m'ont sollicité de briguer vos suffrages ; et malgré ma répugnance à le faire, j'ai cru devoir me rendre à leur désir.

Personne n'a encore ouvertement annoncé sa candidature, et je crois qu'il est temps que les électeurs de cette Division connaissent ceux qui prétendent à l'honneur de les représenter.

Conseiller pour la Division de Lorimier, je ne cesserai pas de représenter le comté de Napierville, qui m'a honoré de sa confiance depuis huit ans ; et résidant dans la Division, je crois avoir ces titres à la confiance de tous les électeurs.

Ami de l'administration actuelle, confiant dans la sécurité de ses intentions et dans la bonne foi de ses promesses, je veux lui continuer un appui indépendant et désintéressé et j'en donne, pour garant, ma constance à demeurer dans l'opposition, tant que ma conscience ne m'a pas permis de soutenir les administrations qui se sont succédées, à mon sens, pour le malheur du pays.

Les intérêts du pays, d'abord ; ceux de la Division ensuite, sans distinction de localité et de parti, seront l'objet de ma sollicitude et le but de tous mes efforts et de tous mes travaux.

Vous auriez pu, sans doute, trouver dans la Division d'autres personnes plus dignes de votre confiance, mais je me soumetts au jugement de mes amis auxquels je serais prêt à m'en rapporter si j'avais à lutter avec un ami politique désirant maintenir l'union depuis si longtemps cimentée entre les électeurs libéraux de cette Division.

S'il y a lutte, elle sera, de mon côté, parfaitement loyale et je ne veux devoir mon élection qu'à la confiance publique sans recourir à aucuns moyens réprouvés par la loi et par la saine morale. J. O. BUREAU. St. Rémi, 16 juillet 1862.

Hôtel St. Jean. F. Monette, Propriétaire.

Boulevard Richelieu, au Centre des Affaires et à quelque pas du Marché. Il tient constamment des Voitures à la disposition du public. St. Jean, 31 mai 1860

MARCHANDISES NOUVELLES, A LA BOULE ROUGE, RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Le Soussigné, vient de recevoir un assortiment de Tweeds de fantaisie, de patrons et de prix variés, pour habillement d'hommes et de jeunes gens. Des Draps noirs de tout prix, depuis \$1 à \$6 la verge, des Casimirs noirs et de couleurs, de 2s. 6d. à 12s. 6d. la verge, de patrons bien assortis. Draps de Dame pour manteaux, Cashmères à robes, patrons nouveaux. Indiennes assorties de 5d. à 10d. la verge.

Des chapeaux d'hommes et d'enfants de différents prix, de différentes couleurs et de forme des derniers goûts. Et beaucoup d'autres marchandises qu'il serait trop long à énumérer ici.

Il tient constamment en mains, DES HARDES FAITES, EPICERIES, FERRONNERIES, ETC., ETC., ETC.

AUSSI : Fleur en quart et en quintal, FLEUR DE BLE E SARAZIN, FLEUR DE BLE D'INDE.

Le tout à vendre aux plus bas prix rémunérateurs.

Il invite les acheteurs à lui rendre une visite et d'examiner par eux-mêmes afin de se convaincre de la modicité de ses prix, eu égard aux différentes qualités des effets.

J. T. HAZEN. St. Jean, 2 mai 1862.

POELES A CHARBON.

Les Soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont en mains un assortiment complet de

Poeles à Charbon Supérieurs, à tout ce qui n'est offert en vente au pays jus qu'à ce jour.

Le "Mammoth Heather" Nos. 2, 3, 4 et 5, est le Poêle le plus commode qu'il y ait pour les Bureaux, Magasins et Salles Publiques.

"L'Albion" est le plus beau Poêle de Salon connu dans le Canada.

Ces Poeles seront vendus à meilleur marché que partout ailleurs.

Un escompte libéral sera accordé à ceux qui achèteront trois Poeles à la fois.

Des échantillons pourront être vus au magasin de M. M. Villeneuve et Howie, rue Fran çois St. Jean, ainsi qu'au Magasin des Soussignés, en cette ville. VINCELETTE & COURTOIS. Iberville, 1 oct. 1861.

Changement de Domicile M. BOISSEAU A TRANSPORTE SA GALLERIE PHOTOGRAPHIQUE

AU-DESSUS DU Magasin de Sucrieries de M. Dewar. PRESQUE EN FACE DU BUREAU DE POSTE

M. BOISSEAU profite de l'occasion pour annoncer qu'il a beaucoup réduit le prix de ses Photographies et engage le public à le visiter. St. Jean, 9 mai 1862.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LAPRAIRIE.

LE VAPEUR "BEAVER." CAPITAINE DEMERS A compter du 4 août 1862.

Partira tous les jours, exceptés les Mardis et Vendredis, comme suit :

De Laprairie : 6 Heures A. M. De Montréal : 9 Heures A. M. 10 1/2 " " 5 " A. M.

LES MARDIS ET VENDREDIS : De Laprairie : 6 Heures A. M. De Montréal : 7 1/2 Heures A. M. 9 " " MIDY 14 " P. M. 4 Heures P. M.

ON EXECUTE A CETTE

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS.

NOUVELLES MARCHANDISES DU PRINTEMPS
J. E. CLEMENT & Cie.

Annoucent à leurs nombreuses pratiques qu'ils viennent de recevoir d'Angleterre
50 Caisnes de Marchandises Sèches,
du Printemps des derniers goûts, parmi lesquelles se trouvent une quantité d'Indiennes et de Cotons avariés, qu'ils sacrifieront à très bas prix.

DEPARTEMENT DE MODES,
Aya à disposition un Moulin à Condre. Ils recevront tous les mois,
Les Nouvelles Modes de Paris et de New-York.
De plus:
Pour satisfaire aux nombreuses demandes du public, ils ont engagé un habile Tailleur de Montréal, qui sera prêt à exécuter sous le plus court délai et avec satisfaction, toute espèce de Commandes pour Habits, Sartout Noir, Habits de Chasse, Pantalons, Vestes et Habits d'Enfants, d'après la coupe des derniers goûts.

C. NOLIN

Prends la liberté d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a reçu son Importation d'Automne, consistant en Marchandises Sèches, Groceries, etc.

MODISTE

des États, des plus recommandables pour le goût et les talents, vu qu'elle a eu l'avantage de passer plusieurs années dans une des meilleures Maisons de cette Branche aux États-Unis.

HARDE FAITE

pour les hommes à très bas prix.
St. Jean, 1 oct. 1861.

Assurance contre le Feu et sur la Vie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE Provinciale Ecossaise.

Incorporée par Acte du Parlement.
CAPITAL UN MILLION STERLING.
Bureau principal: Montréal, 9, Grande Rue St. Jacques.

La Compagnie d'Assurance Provinciale Ecossaise poursuit ses opérations d'assurances contre le feu et sur la vie, d'après principes les plus dignes de confiance.
Un capital considérable, un grand fond de réserve et une responsabilité illimitée de la part de tout le corps des actionnaires, garantissent la plus parfaite sécurité aux assurés.

LOTION MAGIQUE.

Contre le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, les Étourdissements, les Catarrhes, les Maux de Dents.
La Lotion Magique arrête le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, &c., &c. Si l'on suit exactement la direction donnée avec la bouteille.

CERTIFICATS DE MONTREAL.

Nous les Soussignés ayant employé la Lotion Magique, croyons que c'est le meilleur remède qui ait jamais été vendu contre le Rhumatisme, le Mal de Tête et le Rhume de Cerveau, et nous la recommandons spécialement au public.
Joseph Dugas, L. Demers, D. Mason, L. Tessier, Peter Jerd, M. Lalande, Mme Clark, Mme Rousseau, M. Labelle, S. B. Lamontagne, David Ruz, Mrs. Sabourin, A. Goyette, J. Pénard, Jacques Goyette, Bononi Demers, L. Demers, du Marché Soussouers de Montréal.

VILLEMAIRE & HOWIE, Ferblantiers,

Rue Front,
PORTE VOISINE DE McPHERSON ET SINCLAIR.

Dr. TRESTLER, DENTISTE.

Envoignure des Rues St. Lambert et Petit Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON,

La meilleure Médecine pour Les Chevaux, les Vaches et les Pourceaux.
Nous avons obtenu à grand prix la recette de la Poudre de Condition de Carlton. C'est l'artiste original et véritable; et quoiqu'une foule de vils imitateurs aient essayé de l'imiter, ils ne sont parvenus qu'à contrefaire le nom "POUDRE DE CONDITION".

LES POUDDRES DE CONDITION DE CARLTON sont un tonique et un Restaurateur parfait après les attaques de toutes les maladies aiguës, telles que l'Influenza, l'Étourdissement, l'Inflammation des Pouxons la gourme, etc., etc.
Toute personne ayant un troupeau quelconque devrait se servir de cette médecine; elle est toujours avantageuse et tellement inoffensive qu'on peut l'administrer sans crainte.

Mme. WINSLOW,

NOURRICE ET MEDECIN d'une grande expérience offre à l'attention des mères son SIROP ADOUCISSANT POUR LES ENFANTS,

lequel facilite grandement la dentition en amoindrissant les gommées et en réduisant l'inflammation—fait disparaître toutes les DOULEURS et les spasmes et Régularise l'Action des Boyaux.

Vous pouvez y compter, mères, ce sirop vous procurera du repos et SOULAGERA VOS ENFANTS.

Il a non seulement l'effet de soulager les douleurs chez les enfants, mais il donne de la vigueur à l'estomac et aux boyaux, il absorbe les acides et donne de l'énergie à tout le système. Il fera presque instantanément cesser LES DOULEURS DE BOYAUX ET LES VENTS,

et triomphera des Convulsions, qui se terminent par la mort lorsqu'elles ne sont pas immédiatement soulagées. Nous croyons que c'est le meilleur et le plus sûr remède du monde dans les cas de diarrhée et de dysenterie chez les enfants, que ces maladies aient ou non la dentition comme cause. Nous disons à toutes les mères qui ont des enfants qui souffrent de ces maladies—ne vous laissez pas influencer par vos préjugés ou ceux des autres, surtout lorsque vous pouvez être certaines, absolument certaines, que la guérison suivra immédiatement l'usage opportun de ce remède. Les directions accompagnent chaque bouteille. Il n'y en a pas de véritable à moins que le facsimile de Curtis et Perkins, New-York, ne soit sur l'enveloppe.

Vous vendrez chez tous les droguistes du monde. Bureau Principal, 13 Cedar St., New-York. Prix seulement 25 cents la bouteille. Les bouteilles ont des directions en français. JOHN J. HENRY ET CIE., 30, rue St. Henri, Montréal, 29 juillet 1862.

NOUVEL ET SEUL Etablissement Canadien!

DE BROSSES,

A des prix très modérés. LOUIS GUENETTE.

NO. 78, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE JARDIN DU GOUVERNEUR, MONTREAL.

Tient constamment en mains un assortiment varié de Brosses à plancher, à soulier, à poêle, à cheval, à drap, à chaises, à goudron à Tanneurs. Blanchissoirs, Eponsoirs, Têtes de balais, Pinceaux fins pour peinture, pour vernis, pour chaises, etc., etc. Tout ouvrage fait par lui et des mieux fini.

Toute commande pourront être faites à St. Jean, à Mr. I. Bourgaignon qui pourra fournir un échantillon de tous les articles ci-dessus mentionnés. St. Jean, 12 mai 1862.

AUGUSTIN DEMERS, Epicier,

COIN DES RUES CHAMPLAIN ET BERNIER. Annonce que l'on trouvera toujours dans son établissement, la meilleure collection d'Épicerie pour les familles. Ayant une grande expérience dans sa ligne d'affaire, il est en mesure de pourvoir aux besoins de ses pratiques en ayant constamment en mains un fonds considérable et complet de Thés verts et noirs, Cassonnades, Savons, Saipois, Chandelles, Épices, etc., etc.

Sa ligne de conduite est d'offrir de bonnes marchandises A BAS PRIX!! St. Jean, 30 mai 1860.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

Dr. Alison.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON,

La meilleure Médecine pour Les Chevaux, les Vaches et les Pourceaux.
Nous avons obtenu à grand prix la recette de la Poudre de Condition de Carlton. C'est l'artiste original et véritable; et quoiqu'une foule de vils imitateurs aient essayé de l'imiter, ils ne sont parvenus qu'à contrefaire le nom "POUDRE DE CONDITION".

LES POUDDRES DE CONDITION DE CARLTON sont un tonique et un Restaurateur parfait après les attaques de toutes les maladies aiguës, telles que l'Influenza, l'Étourdissement, l'Inflammation des Pouxons la gourme, etc., etc.
Toute personne ayant un troupeau quelconque devrait se servir de cette médecine; elle est toujours avantageuse et tellement inoffensive qu'on peut l'administrer sans crainte.

LECONOMISTE FRANÇAIS

Revue des faits, des lois et des doctrines Économiques, correspondance internationale d'économie politique et de bienfaisance, journal de la colonisation du globe, écho des peuples de race et de langue françaises, à l'étranger, organe politique des colonies françaises et de l'Algérie, publié à Paris, sous la direction de MR. JULES DUVAL.

Le premier numéro de cette Revue, qui apportera un intérêt tout particulier à la race Française de l'Amérique et du Canada a été publié le 25 Novembre 1861.

L'Économiste Français paraît deux fois par mois, le 10 et le 25, à partir du 25 novembre 1861.

Chaque numéro forme une livraison de 16 pages in-40, sur beau papier et en beaux caractères.

Afin de faire coïncider la première année d'abonnement avec l'année astronomique 1862, le second numéro paraîtra seulement le 25 décembre et deux numéros seront publiés au moins dans le cours de l'année suivante.

Une table des matières sera publiée à la fin de chaque année.

L'abonnement est de 6 mois ou l'an. Il commence au 1er janvier [au 25 novembre pour la première fois] ou au premier juillet de chaque année.

Prix de l'abonnement pour le Canada \$4 pour un an; \$2 25 pour six mois.

Tous les envois, Lettres, Paquets Journaux doivent être adressés à M. Jules Duval, Rue de Parme, Paris (affranchir).

M. E. RAMEAU, Auteur de La France aux Colonies ou Actuels et Canadiens est au nombre des Collaborateurs à la Rédaction de L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

Agents pour le Canada: Crémazie à Québec, Rolland et Fils, à Montréal. Nos confrères de la Presse Française sont priés de reproduire. 14 janvier 1862.

MINES D'ACTON!

A Vendre près des Célèbres, MINES D'ACTON.

UN LOT A CHOISIR. APRES QUE l'Hon. L. V. Sicotte et John Fraser, écuyer, auront choisi chacun un LOT sur les Nos suivants: 1/3 du No. 19, les Nos. 20, 21, 24, 26, 28 et 23 du No. 23. Ces lots contiennent près de 10 arpents de front chaque, et sont traversés par le Grand-Fronc. De plus 1/3 du No. 16 et 2/3 du No. 17.

Tous ces lots sont encore non-cultivés et couverts de bois de toutes sortes. Aussi sur le No. 17 se trouve le plus beau puits d'eau qui puisse se rencontrer; une chaussée faite par la main de la nature. L'eau tombe de la hauteur d'environ 32 pieds.

Les Nos. 16 et 17 sont les meilleurs pour la culture. Sur ces lots se trouvent aussi de l'ardoise et de la pierre à aiguiser, et à chaux en quantité.

Ces lots ne sont sujets à aucune restriction et se trouve dans le 5ème rang. Pour informations s'adresser à M. DUBORD, à Acton, 25 juillet.

AMERES IMPERIALES DE VINS DU DR. J. BOVEE DODS!!!

En décembre 1858, le soussigné offrit au public pour la première fois les Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, et de puis ce court espace de temps elles ont donné une satisfaction si entière aux quelques milliers de personnes qui les ont essayés qu'elles sont devenues un article de commerce. Les maux physiques et moraux causés par la négligence de petites douleurs sont sans nombre, et il est d'une grande importance de veiller aux maux moindres aliments, car les maladies corporelles affectent l'esprit. Les soussignés sollicitent seulement l'essai des AMERES IMPERIALES DE VINS DU DR. J. BOVEE DODS!!!

de tous ceux qui ne l'ont pas encore fait. Nous défions tout le monde de produire leur égal.

Ces Amères pour la cure des Estomacs Faibles, des Débilités Générales, pour Purifier et Enrichir le Sang, ne sont surpassés par aucun remède sur terre. Pour s'en assurer, il suffit de les essayer. Le vin lui-même est de qualité supérieure, étant environ un tiers plus fort que les autres vins; réchauffant et donnant de la vigueur à tout le système des pieds à la tête. Comme ces Amères sont toniques et changeantes, de leur nature, elles donnent de la force et de la vigueur à tout le système, et lui donnent un bon ton et une action facile dans toutes ses parties, en régularisant la circulation, enlevant les obstacles et donnant un bien aisé général. Elles sont aussi excellentes pour les maladies et les faiblesses particulières aux femmes, où un tonique est nécessaire pour renforcer et améliorer le système. Toute dame qui est sujette à la lassitude ou à la faiblesse devrait en avoir en sa possession, car elles sont vivifiantes dans leur action.

Ces Amères non-seulement guérissent mais préviennent les maladies, et sous ce rapport sont doublement avantageuses aux personnes qui les emploieront. Pour les Attaques de Consomption, Pour les Faibles, Indigestions, Dyspepsies, Maladies des systèmes nerveux, Paralysies, Hémorrhoides, et pour tout cas requérant un tonique, les Célèbres Amères de Vin du Dr. Dods sont sans égales. Pour les maux de gorge si communs parmi les membres du clergé, elles sont réellement d'une grande valeur.

Pour les vieillards, les infirmes, et les personnes d'une constitution faible, pour les ministres, de l'évangile, les avocats, et les orateurs, pour les teneurs de livres, les tailleurs, les couturiers, les étudiants, les artistes, et toutes les personnes menant une vie sédentaire, elles sont d'un grand avantage.

Comme breuvage, elles sont soutenantes, innocentes, et délicieuses au goût. Elles produisent les bons effets du brandy ou du vin, sans en avoir le goût, et sont un bon remède pour les personnes adonnées à l'ivrognerie et qui veulent s'en corriger. Elles sont pures et exemptes de tous les poisons contenus dans les vins et liqueurs qui submergent le pays.

Ces amères non-seulement guérissent, mais préviennent les maladies, et devraient être employées par tous les habitants d'un pays où l'eau est mauvaise ou les rhumes et les fièvres prévalent. Étant innocentes et ne causant aucun mal, elles peuvent être données librement aux jeunes gens et aux enfants. Les droguistes membres du Clergé, et les avocats de la température devraient, comme acte d'humanité, aider à répandre ces amères dans le pays, et ainsi aider à bannir l'ivrognerie et la maladie.

Dans toutes les affections de la tête, têtes malades ou nerveuses, les Amères Impériales de Vin, seront trouvées très salutaires.

FEMMES, les nombreux certificats, et les lettres que nous recevons chaque jour, sont une preuve que parmi les femmes, ces Amères ont donné une satisfaction qu'aucun autre remède n'a égalé. Toutes les dames devraient en avoir, et celles qui les ont essayés en auraient toujours une provision.

Les Amères Impériales de Vin, du Dr. J. Bovee Dods, sont préparées par un pharmacien expérimenté qui les a employé avec succès durant les vingt-cinq dernières années de sa pratique. Le propriétaire avant d'acheter le droit exclusif de manufacturer et de vendre les Célèbres Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, les a fait certifier par deux praticiens distingués, qui les a déclarés, remèdes infailibles dans les maladies.

Quoique les médecins désapprouvent généralement les médecins patentés, nous ne croyons pas qu'on puisse trouver un physicien respectable des États-Unis, connaissant les propriétés médicinales des Amères Impériales de Vin du Dr. Bovee Dods, qui ne les approuvent hautement.

Dans toutes les places nouvelles, où il a toujours une quantité de bois de sciage, qui forme des miasmes empoisonnés, ces Amères devraient être employées tous les matins avant déjeuner.

Les Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, sont composées d'un Vin très pur, combinés avec des Graines Rouges, Solomon's Seal, Comfrey, Ecorce de Cerisier Sauvage, Spikenard, Fleurs de Camomille, et Gentienne. Elles sont manufacturées, par le Dr. Dods lui-même, physicien consommé, s'est pourquoi elles ne devraient pas être classées parmi les remèdes de charlatan, qui submergent le pays, et contre lesquels les médecins s'élèvent à si juste titre.

Ces amères ont été si généralement employées pour toutes les classes de l'humanité sur toute espèce de maladies compatibles au système, qu'elles sont maintenant indispensables comme Tonic, Médicine et Breuvage. Achetez en une Bouteille! Elle coûte peu! Purifie le Sang! Donne de la Force à l'Estomac! Corrige le Système! et prolonge la Vie! Prix \$1 la bouteille, 6 bouteilles pour \$5. Préparé et vendu par CHARLES WIDDIFIELD ET CIE., Seuls-Propriétaires, 78, rue William, New-York.

A vendre chez tous les droguistes et les épiciers dans toute la province. 29 juillet, 1862.

E. Lessard, Boucher, ETAL NO. 9

Marche aux Viandes. M. Lessard achète les Volailles et les Oeufs aux plus haut prix du Marché. St. Jean, 30 mai 1860.

AMERES IMPERIALES DE VINS DU DR. J. BOVEE DODS!!!

En décembre 1858, le soussigné offrit au public pour la première fois les Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, et de puis ce court espace de temps elles ont donné une satisfaction si entière aux quelques milliers de personnes qui les ont essayés qu'elles sont devenues un article de commerce. Les maux physiques et moraux causés par la négligence de petites douleurs sont sans nombre, et il est d'une grande importance de veiller aux maux moindres aliments, car les maladies corporelles affectent l'esprit. Les soussignés sollicitent seulement l'essai des AMERES IMPERIALES DE VINS DU DR. J. BOVEE DODS!!!

de tous ceux qui ne l'ont pas encore fait. Nous défions tout le monde de produire leur égal. Ces Amères pour la cure des Estomacs Faibles, des Débilités Générales, pour Purifier et Enrichir le Sang, ne sont surpassés par aucun remède sur terre. Pour s'en assurer, il suffit de les essayer. Le vin lui-même est de qualité supérieure, étant environ un tiers plus fort que les autres vins; réchauffant et donnant de la vigueur à tout le système des pieds à la tête. Comme ces Amères sont toniques et changeantes, de leur nature, elles donnent de la force et de la vigueur à tout le système, et lui donnent un bon ton et une action facile dans toutes ses parties, en régularisant la circulation, enlevant les obstacles et donnant un bien aisé général. Elles sont aussi excellentes pour les maladies et les faiblesses particulières aux femmes, où un tonique est nécessaire pour renforcer et améliorer le système. Toute dame qui est sujette à la lassitude ou à la faiblesse devrait en avoir en sa possession, car elles sont vivifiantes dans leur action.

AMERES IMPERIALES DE VINS DU DR. J. BOVEE DODS!!!

Ces Amères non-seulement guérissent mais préviennent les maladies, et sous ce rapport sont doublement avantageuses aux personnes qui les emploieront. Pour les Attaques de Consomption, Pour les Faibles, Indigestions, Dyspepsies, Maladies des systèmes nerveux, Paralysies, Hémorrhoides, et pour tout cas requérant un tonique, les Célèbres Amères de Vin du Dr. Dods sont sans égales. Pour les maux de gorge si communs parmi les membres du clergé, elles sont réellement d'une grande valeur.

Pour les vieillards, les infirmes, et les personnes d'une constitution faible, pour les ministres, de l'évangile, les avocats, et les orateurs, pour les teneurs de livres, les tailleurs, les couturiers, les étudiants, les artistes, et toutes les personnes menant une vie sédentaire, elles sont d'un grand avantage.

Comme breuvage, elles sont soutenantes, innocentes, et délicieuses au goût. Elles produisent les bons effets du brandy ou du vin, sans en avoir le goût, et sont un bon remède pour les personnes adonnées à l'ivrognerie et qui veulent s'en corriger. Elles sont pures et exemptes de tous les poisons contenus dans les vins et liqueurs qui submergent le pays.

Ces amères non-seulement guérissent, mais préviennent les maladies, et devraient être employées par tous les habitants d'un pays où l'eau est mauvaise ou les rhumes et les fièvres prévalent. Étant innocentes et ne causant aucun mal, elles peuvent être données librement aux jeunes gens et aux enfants. Les droguistes membres du Clergé, et les avocats de la température devraient, comme acte d'humanité, aider à répandre ces amères dans le pays, et ainsi aider à bannir l'ivrognerie et la maladie.

Dans toutes les affections de la tête, têtes malades ou nerveuses, les Amères Impériales de Vin, seront trouvées très salutaires.

FEMMES, les nombreux certificats, et les lettres que nous recevons chaque jour, sont une preuve que parmi les femmes, ces Amères ont donné une satisfaction qu'aucun autre remède n'a égalé. Toutes les dames devraient en avoir, et celles qui les ont essayés en auraient toujours une provision.

Les Amères Impériales de Vin, du Dr. J. Bovee Dods, sont préparées par un pharmacien expérimenté qui les a employé avec succès durant les vingt-cinq dernières années de sa pratique. Le propriétaire avant d'acheter le droit exclusif de manufacturer et de vendre les Célèbres Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, les a fait certifier par deux praticiens distingués, qui les a déclarés, remèdes infailibles dans les maladies.

Quoique les médecins désapprouvent généralement les médecins patentés, nous ne croyons pas qu'on puisse trouver un physicien respectable des États-Unis, connaissant les propriétés médicinales des Amères Impériales de Vin du Dr. Bovee Dods, qui ne les approuvent hautement.

Dans toutes les places nouvelles, où il a toujours une quantité de bois de sciage, qui forme des miasmes empoisonnés, ces Amères devraient être employés tous les matins avant déjeuner.

Les Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, sont composées d'un Vin très pur, combinés avec des Graines Rouges, Solomon's Seal, Comfrey, Ecorce de Cerisier Sauvage, Spikenard, Fleurs de Camomille, et Gentienne. Elles sont manufacturées, par le Dr. Dods lui-même, physicien consommé, s'est pourquoi elles ne devraient pas être classées parmi les remèdes de charlatan, qui submergent le pays, et contre lesquels les médecins s'élèvent à si juste titre.

Ces amères ont été si généralement employées pour toutes les classes de l'humanité sur toute espèce de maladies compatibles au système, qu'elles sont maintenant indispensables comme Tonic, Médicine et Breuvage. Achetez en une Bouteille! Elle coûte peu! Purifie le Sang! Donne de la Force à l'Estomac! Corrige le Système! et prolonge la Vie! Prix \$1 la bouteille, 6 bouteilles pour \$5. Préparé et vendu par CHARLES WIDDIFIELD ET CIE., Seuls-Propriétaires, 78, rue William, New-York.

A vendre chez tous les droguistes et les épiciers dans toute la province. 29 juillet, 1862.

E. Lessard, Boucher, ETAL NO. 9

Marche aux Viandes. M. Lessard achète les Volailles et les Oeufs aux plus haut prix du Marché. St. Jean, 30 mai 1860.

C. J. LABERGE, AVOCAT. Rue Bernier, St. Jean, 1 déc.

J. DELAGRAVE, AVOCAT. Rue Nationale, St. Jean, 30 mai.

H. TUGAULT, AVOCAT. Rue Nationale, t. Jean, 30 mai.

CHS. LOUPRET, AVOCAT. Rue Napier, Iberville, 30 mai.

J. L. DECARY, AVOCAT. Napierville.—Bureau au Palais de Justice à St. Cyprien. Napierville, 12 juin 1860.

P. D. HEYNEMAN, AVOCAT. NAPIERVILLE. Rue l'Acadie, en face de l'Église Catholique. Napierville, 19 juin 1860.

T. R. JOHNSON, NOTAIRE. Coin des Rues Bernier et Champlain.—30 mai.

F. G. MARCHAND, NOTAIRE. Rue Bernier, St. Jean, 30 mai.

PH. BEAUDOUIN, NOTAIRE. Rue Napier—Iberville, 14 déc. 1860 N. B.—Il écrit les deux langues.

J. H. Aubartin, NOTAIRE. Rue Stephenson, Iberville, 30 mai.

V. & C. Vincelette, NOTAIRES. Rue Napier.—Iberville, 30 mai 1860

Chs. Thomas Charbonneau, NOTAIRE, L'ACADIE. L'Acadie, 22 juin 1860.

Hypolite Gervais, HUISSIER. Coin des rues Surveyor et Christie.—Iberville, 30 mai 1860.

Julien Benoit, HUISSIER ET COLLECTEUR. Se charge de toutes espèces de Collections. Rue McCumming. En la maison ci-devant occupée par Li laire Thérien. St. Jean, 29 janv. 1861.

Dr. BISSONNET, Rue St. Charles, porte voisine de S. A. Desnoy, Notaire. St. Jean, 30 mai 1860.

Drs. Thifault & DeLorimier, Rue Lacadie, vis-à-vis l'Église Catholique. NAPIERVILLE. Napierville, 21 mai 1861.

T. AMYRAUD, PROFESSEUR DE MUSIQUE. Rue Stephenson, Iberville 6 août 1861.—

PHIL. VANDAL, AVOCAT, RUE FRONT, ST. JEAN. Dans les Bureaux du Franco-Canadien. M. Vandal suivra les circuits d'Iberville et de Napierville.

J. P. CARREAU, AVOCAT, RUE ST. JACQUES, Ancien Bureau du Dr. Régnier. St. Jean, 10 juin 1862.

H. CORRAN, ORFÈVRE ET HORLOGER RUE RICHELIEU, COTE EST. Tous les ouvrages sont garantis. St. Jean, 30 mai 1860

Le Franco-Canadien

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE.

Les conditions de l'abonnement sont: DEUX PIÈCES ET DEMIE par an payables à la fin de chaque année, ou DEUX PIÈCES payables d'avance.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées (sans de port) au Propriétaire du Franco-Canadien, à St. Jean.

Prix des Annonces.

Table with 2 columns: Description of ad types and their prices. Six lignes, première insertion 50 cts; Chaque insertion subséquente 13; Dix lignes, première insertion 67; Chaque insertion subséquente 17; Au-dessus de dix lignes, par ligne 7; Chaque insertion subséquente, par lig 2; Un quarré, à l'année 30.00; Un demi-quarré 16.00

I. Pourguignon, IMPRIMEUR & PROPRIÉTAIRE. Rue Front, à l'ancien Hôtel Mott, porte voisine du Bureau de Poste.